



La Défense, le 22 avril 2013

## MESSAGE 2013-13

### **Les commissaires de police face aux risques psychosociaux et à la prévention du suicide**

Le Syndicat des commissaires de la Police Nationale, comme il le fait en permanence et tout particulièrement dans chaque instance dédiée (CHSCT, Comité Technique, cellule de prévention des risques psycho-sociaux), souhaite rappeler le rôle déterminant assuré par les commissaires de police dans la détection, la prise en charge et l'accompagnement des situations de souffrance rencontrées dans les services. Nous y avons alerté à de multiples reprises sur l'impossibilité pour le chef de service de faire office de responsable unique dans la chaîne des acteurs de la prévention.

Nous avons trop eu à connaître de décès de policiers ou de personnels administratifs, techniques et scientifiques, dans des circonstances dramatiques pour ignorer la complexité des motifs qui peuvent conduire une personne, quels que soient son statut, son âge et son grade, à commettre un geste de désespoir. Nous ne nierons pas non plus la réalité des exigences de toutes natures, sans cesse plus fortes, auxquelles sont confrontés les personnels de la Police Nationale, parfois d'ailleurs de manière contradictoire ou paradoxale, qui peuvent aboutir à une perte de repères et de sens dans les missions au quotidien.

Sur un sujet aussi grave, nous ne laisserons pas une certaine presse, assidue dans la présentation partielle et partielle de faits, s'ériger en détentrice de LA vérité et jeter en pâture ceux de nos collègues qui sont confrontés à ces dramatiques événements.

Le SCPN s'est mobilisé et a obtenu qu'il soit mis un terme à des articles mensongers, notamment dans l'édition en ligne du magazine Le Point du vendredi 19 avril 2013, qui mettait gravement, directement et injustement en cause un commissaire de police dans une dramatique affaire de suicide dans une grande métropole de l'ouest. Nous exigeons désormais que notre administration apporte à nos collègues le soutien et la défense qu'ils sont en droit d'attendre, et ce dans des délais et avec la réactivité compatibles avec une société avide d'information en mode continu.

La prévention du suicide est l'affaire de tous, dans une solidarité qui doit unir les personnels de la Police Nationale, mais également tous les autres acteurs (médecins, psychologues, assistantes sociales...) qui, par leurs interventions combinées, doivent contribuer à détecter et traiter les difficultés.

Connaissant l'importance accordée par les commissaires de police à la question des risques psychosociaux et à la prévention du suicide, le secrétariat général du SCPN se tient à votre disposition pour toute question relative à ce sujet difficile et vous apportera son soutien.

Emmanuel ROUX

Secrétaire Général

Céline BERTHON

Secrétaire Général adjoint

Le Point.fr - Publié le 19/04/2013 à 17:13 - Modifié le 19/04/2013 à 19:49

## "Merci la police", écrit-elle avant de se suicider

"Le Point" révèle le contenu d'un courrier accusateur laissé par une policière à l'encontre de sa hiérarchie avant de se suicider le 7 avril.



Photo d'illustration © Maxppp

Par JEAN-MICHEL DÉCUGIS ET AZIZ ZÉMOURI

"Merci la police." C'est ainsi que débute la lettre posthume de Marie-Christine, gardien de la paix à Nantes, dont Le Point.fr a pris connaissance. La policière de 38 ans a laissé cette lettre à sa famille avant de saisir son arme de service et de mettre fin à ses jours dans la nuit du 6 au 7 avril. C'est le septième suicide de policier depuis le début de l'année. Le courrier dans lequel elle met en cause sa hiérarchie a été saisi par la gendarmerie et remis au procureur de la République.

Si les causes d'un suicide sont toujours complexes et multiples, elles sont aussi liées à la profession que l'on exerce. Et dans le cas du métier de policier, il semble que cela soit un terrible accélérateur du passage à l'acte. Stress, tension, heures de nuit... ne sont pas sans conséquence sur la cellule familiale. Le suicide de Marie-Christine ne déroge pas à cette règle. La policière, qui a connu une dépression avec suspension, deux ans plus tôt, de son pistolet Sig Sauer, connaissait en effet des problèmes d'ordre financier et affectif, comme elle en a fait état, elle-même, dans son courrier. Des problèmes familiaux que l'institution policière mettra sans doute en avant comme explication à son suicide.

Il n'empêche, la gardienne de la paix dénonce aussi dans son courrier l'acharnement hiérarchique dont elle a fait l'objet et qui serait l'une des raisons l'ayant poussée à commettre l'irréparable.

### "Il ne m'a pas fait de cadeau"

Le commissaire divisionnaire [REDACTED], est directement visé. Selon elle, il serait directement responsable de l'absence d'évolution de sa carrière. La policière s'était déjà plainte à plusieurs reprises auprès de ses proches du mauvais traitement que ce fonctionnaire lui aurait infligé, évoquant des brimades contre elle, notamment une dans une affaire privée. "Il ne m'a pas fait de cadeau", avait-elle pour habitude de répéter à sa famille. Elle le réitère dans sa lettre. "Elle disait qu'il lui mettait des bâtons dans les roues", confie un de ses proches.

Dans sa lettre, la policière explique avoir vécu comme une injustice le refus de sa hiérarchie de la sélectionner cette année parmi les renforts saisonniers sur la côte atlantique. Une mission qu'elle remplissait pourtant jusque-là. Ce qui avait pour avantage d'améliorer son ordinaire et lui faisait changer d'air. À la fin de sa lettre, la policière demande à sa fille d'annoncer son décès sur Facebook. Un courrier qu'elle a signé de ses initiales en majuscule : MC.

Le Point.fr - Publié le 19/04/2013 à 17:13 - Modifié le 20/04/2013 à 13:37

## "Merci la police", écrit-elle avant de se suicider

"Le Point" révèle le contenu d'un courrier accusateur laissé par une policière à l'encontre de sa hiérarchie avant de se suicider le 7 avril.



Photo d'illustration ©Maxppp

Par JEAN-MICHEL DÉCUGIS ET AZIZ ZÉMOURI

"Merci la police." C'est ainsi que commence la lettre posthume de Marie-Christine, gardien de la paix à Nantes, dont Le Point.fr a pris connaissance. La policière de 38 ans a laissé cette lettre à sa famille avant de saisir son arme de service et de mettre fin à ses jours dans la nuit du 6 au 7 avril. C'est le septième suicide de policier depuis le début de l'année. Le courrier dans lequel elle met en cause sa hiérarchie a été saisi par la gendarmerie et remis au procureur de la République.

Si les causes d'un suicide sont toujours complexes et multiples, elles sont aussi liées à la profession que l'on exerce. Et dans le cas du métier de policier, il semble que cela soit un terrible accélérateur du passage à l'acte. Stress, tension, heures de nuit... ne sont pas sans conséquence sur la cellule familiale. Le suicide de Marie-Christine ne déroge pas à cette règle. La policière, qui a connu une dépression avec suspension, deux ans plus tôt, de son pistolet Sig Sauer, connaissait en effet des problèmes d'ordre financier et affectif, comme elle en a fait état, elle-même, dans son courrier. Des problèmes familiaux que l'institution policière mettra sans doute en avant comme explication à son suicide.

Il n'empêche, la gardienne de la paix dénonce aussi dans son courrier l'acharnement hiérarchique dont elle a fait l'objet et qui serait l'une des raisons l'ayant poussée à commettre l'irréparable.

### "Il ne m'a pas fait de cadeau"

Un commissaire divisionnaire est directement visé. Selon elle, il serait responsable de l'absence d'évolution de sa carrière. La policière s'était déjà plainte à plusieurs reprises auprès de ses proches du mauvais traitement que ce fonctionnaire lui aurait infligé, évoquant des brimades contre elle, notamment une dans une affaire privée. "Il ne m'a pas fait de cadeau", avait-elle pour habitude de répéter à sa famille. Elle le réitère dans sa lettre. "Elle disait qu'il lui mettait des bâtons dans les roues", confie un de ses proches.

Dans sa lettre, la policière explique avoir vécu comme une injustice le refus de sa hiérarchie de la sélectionner cette année parmi les renforts saisonniers sur la côte atlantique. Une mission qu'elle remplissait pourtant jusque-là. Ce qui avait pour avantage d'améliorer son ordinaire et lui faisait changer d'air. Cette policière était néanmoins suivie par des psychologues et une assistante sociale à l'initiative de sa hiérarchie. À la fin de sa lettre, la policière demande à sa fille d'annoncer son décès sur Facebook. Un courrier qu'elle a signé de ses initiales en majuscule : MC.

## SOCIÉTÉ RSS Société

Notre-Dames-des-Landes : les gendarmes se retirent de la zone du projet d'aéroport

Nouvelle manifestation contre le mariage homosexuel à Paris

Kate Middleton : les secrets d'une grossesse royale

Les Moulin-Fournier en route pour la France